



Rennes, le 21 juin 2023

Monsieur le Recteur de
l'Académie de Rennes
96 rue d'Antrain
CS10503
35705 Rennes cedex 7

Objet : demande de recrutement sur la liste complémentaire des concours PE

Monsieur le Recteur,

L'UNSA Education a obtenu mardi 20 juin une réponse favorable du Ministère à sa demande de priorisation du recours à la liste complémentaire du CRPE, là où il y en a, pour palier les déficits en personnels du 1^{er} degré.

Comme les besoins des départements de l'académie sont connus et importants pour la rentrée 2023, que le Ministère a entendu notre forte demande et qu'une liste a été arrêtée jusqu'au rang 73, nous avons l'honneur de vous demander, au nom du SE-UNSA et de l'UNSA Education, le déblocage dès que possible de la liste complémentaire pour tout recrutement sur emploi vacant.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en notre attachement au service public d'éducation.

Tanguy JOUAULT, Secrétaire Académique du SE – UNSA

Robin MAILLOT, Secrétaire Départemental 22 du SE-UNSA, élu au CSAA